



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

À DROIT DE CITÉ CETTE SEMAINE
**POUR OU CONTRE LE BOYCOTT DES JEUX OLYMPIQUES DE SOTCHI EN RAISON
DES POLITIQUES ANTI-GAIS RUSSES ?**

Montréal, le 4 février 2014 – Ce mercredi 5 février à **Droit de Cité**, l'émission de débat diffusée devant public tous les mercredis à 19 h sur les ondes de CIBL 101,5 Montréal, le thème de la joute oratoire est : **Pour ou contre le boycott des Jeux Olympiques de Sotchi en raison des politiques anti-gais russes?**

L'animateur: Jean-Philippe Cipriani

Les membres du jury: M^e Karina Cloutier, membre du Barreau du Québec, Emmanuel Delacour, journaliste au quotidien 24 heures, Fabrice Vil, fondateur et PDG de l'organisme *Pour 3 Points*

Les équipes: Sacha Morin, étudiant en sciences économiques à l'Université de Montréal, et Olivier Beaubien, étudiant en droit à l'Université McGill, affrontent Karan Moorjani, étudiant au Certificat en planification financière.

L'invité-expert: Steve Foster, directeur général du Conseil québécois LGBT (CQ-LGBT)

L'émission **Droit de Cité** est coproduite par la station CIBL 101,5 Montréal, le Barreau du Québec et la Clinique juridique Juripop, en partenariat avec le magazine Faits et causes.

Contexte du thème de cette semaine

Le 11 juin 2013, la Russie a adopté une loi interdisant « tout acte de propagande des relations sexuelles non traditionnelles ». Ainsi, toute personne déclarée coupable d'une telle infraction, portant par exemple un chandail aux couleurs du drapeau arc-en-ciel, est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 100 000 roubles soit 3,150 \$, d'une détention de 15 jours de prison et d'une expulsion du pays.

Plusieurs dirigeants, sans forcément en justifier les motifs, ont signalé qu'ils ne participeraient pas aux prochains Jeux Olympiques. Tel est le cas de Stephen Harper, quoique son bureau précise qu'il n'a participé qu'une seule fois aux Jeux depuis son élection, soit pour les Jeux de Vancouver en 2010. Du côté des États-Unis, c'est la première fois qu'aucune personnalité officielle ne sera déléguée pour assister aux Jeux. Barack Obama a tout de même désigné trois athlètes américains, ouvertement gais, Billie Jean King, Caitlin Cahow et Brian Boitano pour faire partie des cérémonies d'ouverture et de fermeture des Jeux. La France et l'Allemagne s'inscrivent dans la lignée des États-Unis, puisqu'ils ont décidé de ne pas envoyer de représentant officiel à Sotchi.

Pour les détails de l'émission **Droit de Cité** et pour voter : www.droitdecite.info

Suivez l'émission sur www.facebook.com/droitcite

- 30 -

Renseignements :

Martine Meilleur
Barreau du Québec
(514) 954-3489
medias@barreau.qc.ca

Valérie Crête
CIBL 101,5 Montréal
(514) 526-2581, poste 259
administration@cibl1015.com

Annie-Claude Trudeau
Faits et Causes
(450) 845-1637
redaction@faitsetcauses.com

 Facebook www.facebook.com/DroitCite
 Twitter @DroitCite